



FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois du Tilleul

Villers-le-Tilleul · Ardennes (08)



Le bois du Tilleul est un boisement de 6,48 hectares à Villers-le-Tilleul, dans les Ardennes, installé sur une ancienne pâture que les saules et les épineux avaient peu à peu gagnée.

SURFACE

6,48 ha

boisés

PLANTS

1 322

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**2 088 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2021

le 26 janvier

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Boisement
---------	-----------

DURÉE	30 ans
-------	--------

L'ESSENCE PLANTÉE

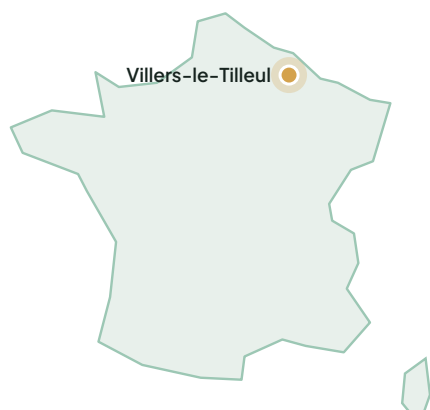


Peuplier (4 cultivars : Koster, Arbelo, Bakan, Trichobel)

Populus

Photo : Krzysztof Ziarnek, Kenraiz, CCBY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



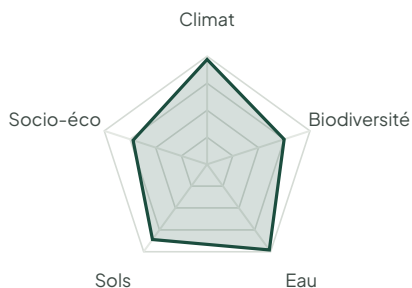
COMMUNE
Villers-le-Tilleul

DÉPARTEMENT
Ardennes (08)

RÉGION
Grand Est

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **86** sur 100

Climat

97/100

Le peuplier compte parmi les arbres de nos régions qui fixent le plus vite le carbone. Sur les 2 088 tonnes de CO₂ attendues, la plus grande part vient du bois de...

Biodiversité

75/100

Le diagnostic du dossier recommande de planter à distance de la berge du cours d'eau qui borde les parcelles et de conserver sa végétation de rive.

Eau

98/100

Ces sols d'alluvions sont frais : sur une partie des parcelles, la nappe se tient vers 90 centimètres de profondeur.

Sols

86/100

La friche a été broyée avant la plantation, et seul un potet a été travaillé à la tarière au pied de chaque arbre : le reste du sol est resté couvert.

Socio-économique

72/100

Le bois de peuplier alimente les dérouleurs qui fabriquent contreplaqué et emballages légers. Les travaux ont été confiés à des entreprises installées à moins de 50...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,5 ETP-année de travail forestier mobilisés sur la durée du projet

Ce projet mobilise environ 0,5 année de travail forestier à temps plein (entre 0,4 et 0,7), répartie sur la durée du projet, jusqu'à la récolte des peupliers.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, tailles, élagages) : **0,3 ETP-année (entre 0,2 et 0,3)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **38 heures** · Récolte des peupliers en fin de projet (abattage et débardage) : **0,2 ETP-année (entre 0,2 et 0,3)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par le CNPF (2014), sur la durée du projet, jusqu'à la récolte des peupliers ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (CNPF 2014) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; + 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 6,48 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 1 322 arbres prévus sur 6,48 ha, de 4 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 2 088 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 6,48 ha à Villers-le-Tilleul plante 4 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

26 janvier 2021

Labellisation

Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.

5 janvier 2021

Dépôt du dossier

Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...

1 décembre 2020

Plantation inscrite au dossier

Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.

15 septembre 2020

Notification du projet

Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 26 janvier 2021 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-du-tilleul

Synthèse de la page publique du projet - état au 19 octobre 2026 · Stock CO₂ - empreinte D9F3 62B2 E869 148B